SYNDICAT LOCAL PÉNITENTIAIRE FORCE OUVRIÈRE VAL DE REUIL

LA TOTALE EN 3 JOURS !

Il était une fois une personne détenue qui en l'espace de 3 jours a été l'auteur de :

.

Acte I ⇨ Ce mardi, aux alentours de 16H15, un détenu affecté au F2 a exercé ***un tapage en détruisant le mobilier de sa cellule***. En plein briefing, nos collègues seront alertés et procéderont immédiatement à son placement au quartier disciplinaire en division 2.

Acte II ⇨ Toujours ce même jour, notre collègue du quartier disciplinaire constatera que ***ce détenu a été victime d'un malaise suivi de vomissements répétés avec une présence de sang***. Il sera extrait en urgence à l'hôpital par le SMUR.

Acte III ⇨ Après avoir été soigné en UHCD, un équipage composé d'un premier surveillant, du chauffeur, et deux agents se rendra aujourd'hui à l'hôpital afin de récupérer notre usager du service public.

A leur arrivée, aux alentours de 10h45, nos collègues constateront très rapidement un détenu très énervé qui venait ***de cracher sur le médecin des urgences***. Nos collègues procéderont rigoureusement à sa prise en charge. En effet, malgré l'utilisation de moyens de contraintes, le détenu très virulent parvint à ***mordre le premier surveillant à la main gauche***. Le détenu sera par la suite installé à l'intérieur du camion cellulaire.

Nouvel incident, au cours du trajet, ***ce même détenu a mis un coup de tête dans le plexiglas de la paroi de la cellule puis aussitôt un second coup de tête dans la porte ce qui provoqua une perte de connaissance***. Nos collègues se sont assurés très rapidement de son état de santé.

Parallèlement, le premier surveillant informera l'établissement afin de prévoir dès leur arrivée une équipe médicale et des agents équipés.

Acte IV ⇨ Placé au quartier disciplinaire à son retour d'hôpital, le détenu fera ***une tentative de suicide*** avortée par l'intervention très rapide des personnels. Il sera finalement placé aux alentours de 20H00 en HO.

Un périple de 3 jours synonyme de descente aux enfers pour un détenu qui a mis à rude épreuve les personnels : agression, crachats, insultes…

Force Ouvrière Val de Reuil souhaite un prompt rétablissement à notre collègue agressé.

Force Ouvrière Val de Reuil félicite les agents présents lors de l'extraction mais aussi les personnels de surveillance étant à l'accueil du détenu.

Force Ouvrière Val de Reuil félicite notre collègue du quartier disciplinaire qui a évité ***« in extremis »*** le pire cet après-midi au quartier disciplinaire. Grâce à son sens de l'observation et sa rapidité, il a mis fin à une réelle tentative de suicide. Notre organisation syndicale demande que **notre collègue soit gratifié d'une lettre de félicitation** pour ce très bon travail.

Force Ouvrière Val de Reuil félicite l'ensemble des personnels qui ont contribué à la gestion très délicate de ce détenu qui n'a pas sa place dans notre établissement.

Bureau Local
CD Val de Reuil

Le 11 février 2021